



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

PARCOURS DE MERES : DE L'IDEALISATION AU BANNISSEMENT.

**Gérard Audoyer, psychologue clinicien, intervenant au Point Rencontre de
Bordeaux**

**Assemblée générale de la Fédération française des espaces de rencontre
Paris, 8 mars 2008**

Laissez moi d'abord vous remercier pour cette invitation à réfléchir que vous nous avez proposé aujourd'hui. Cette question sur les « mères visiteuses » nous a d'abord été proposée par les ER d'Ardèche, d'Aubenas et Annonay, et ce n'est pas surprenant car ils sont issus de mouvements féministes ; ce qui est plus étonnant, c'est que nous ne nous soyons pas davantage penchés sur ce sujet jusqu'alors. En effet, nous constatons une évolution assez sensible de la répartition classique de la résidence des enfants après séparation (c'est à dire résidence chez la mère, visites au père). Nous reviendrons, sur les causes de cette évolution qui sont essentiellement d'ordre sociologique et juridique.

Au-delà d'une évolution qui paraît présenter plus d'équité entre parents et même au-delà de l'intérêt de l'enfant qui préside probablement à la décision des JAF, je vous invite à regarder ce que ces changements suscitent en nous, et malgré nous parfois, de surprise, d'émotion, d'accord ou de désaccord... , nous, intervenants d'ER, nous citoyens membres du corps social et nous sujets chargés de nos représentations de ce qu'est un père ou une mère.

Assez souvent nous voyons dans le cadre de nos ER, cette mère rejetée lors des visites, rejetée de l'univers des enfants, enfants encouragés en cela parfois mais pas toujours par leur père, bannie comme nous avons vu certains pères bannis. Au-delà des raisons plus ou moins objectives ou des appréciations subjectives qui peuvent expliquer ce rejet, n'y a t'il pas quelque chose de spécifique qui nous touche, qui nous paraît plus difficile à penser lorsque c'est la mère qui est ainsi coupée de ses enfants ?

Ne porte t'on pas atteinte là à une spécificité de nos représentations intimes concernant la mère qui serait du côté d'un lien inconditionnel, unique, inscrit dans chacune de nos histoires conscientes et inconscientes, un lien plus indissoluble que le lien au père, cette spécificité se trouvant confirmée par la tradition encore dominante : à la mère la garde, au père les visites (j'emploie à dessein ces termes qui n'ont plus de valeur légale). Pourrait on dire, à contrario que cette représentation « ringarde » idéalise la place de la mère ou bien cette place est elle substantiellement différente ?

Siège social : 1, rue des alleux 35520 MELESSE
Adresse postale : BP 56219 35762 St GREGOIRE Cedex
@-mail : espaces-rencontre@wanadoo.fr
www.espaces-rencontre-enfants-parents.org/



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS

Ainsi, ces mères minoritaires qui ne bénéficient que de visites à leurs enfants et qui sont parfois rejetées dans le cadre de ces visites ne s'en trouvent elles pas particulièrement stigmatisées comme mauvaises ? D'ailleurs qu'ont-elles fait pour en arriver là ? Ne sont elles pas responsables ou coupables ? Mais aussi : N'endurent elles pas une souffrance spécifique ? Cela n'a-t-il pas des effets sur leurs enfants ? Nous essaierons ce matin de nous laisser guider par ces questions en parcourant certains méandres de la constitution du lien mère enfant.

Mais auparavant, sans trop développer les statistiques du PR de Bordeaux, statistiques qui sont parfois frustrantes lorsqu'on en attend quelque chose de précis, je peux vous dire que, si on « lisse » les pics statistiques, l'augmentation de la proportion de mères visiteuses est assez limitée, même si elle est réelle. Mais, si elle est légère sur le plan quantitatif, il se confirme une évolution qualitative tout à fait nette : jusque dans les années 2000, la quasi-totalité des mères visiteuses au PR présentait des troubles sérieux, ce qui nous faisait dire que l'orientation des mères au PR était du registre de la Protection, que ces mesures émanent du JE ou du JAF. Il s'agissait de troubles psychiatriques graves ou d'addiction, surtout l'alcool.

Actuellement, si ces orientations continuent à exister en nombre, il existe de plus en plus de mesures liées à un contentieux concernant des parents « tout venant », en conflit conjugal, ayant tous 2 le potentiel pour assurer la résidence principale des enfants. D'ailleurs ces mesures font parfois suite à une garde alternée qui a dysfonctionné ou à un changement de résidence. C'est, je crois, le seul phénomène vraiment nouveau qui concerne cette question des mères visiteuses, mais il reste plutôt restreint en valeur absolue. Il est associé à une tendance sociologique et juridique à l'égalitarisme dans la garde des enfants, mais cette tendance a des effets assez limités ; en témoigne cet autre chiffre : quand le père est visiteur, 97,8% des enfants sont confiés à la mère alors que quand la mère est visiteuse, 80% sont confiés au père et 20% à des tiers. La répartition traditionnelle des enfants dans la famille après séparation résiste bien malgré quelques frémissements.

C'est de cette population un peu nouvelle de familles où domine le contentieux et non la pathologie dont je tirerai 2 observations. Un de leur point commun aura été de commencer par une garde alternée (point sur lequel nous pourrions peut-être revenir aujourd'hui). La première illustration concerne la maman de la famille Bleu, famille qui nous a causé bien des difficultés : les enfants ont posé des actes accompagnant leur refus de voir leur mère, ils ont fugué, agressé leur mère et nous ont parfois donné l'impression d'être téléguidés par leur père qui tirait de grandes satisfactions de l'échec des DV et subsidiairement de nos difficultés. Pendant une première période, cet homme



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

n'a pas hésité à nous menacer tout autant que son ex-femme (nous sommes parfois passés très près d'une sérieuse agression physique), il a posé des actes sur la voiture de la mère (crevaison de pneu et même, selon elle, sabotage des freins après l'avoir menacée de mort devant nous), nous avons repéré qu'il avait été complice des fugues de ses enfants, au moins au début...etc... Chacun à sa manière, chacun de nous les 12 intervenants a passé beaucoup de temps et d'énergie auprès de cette famille.

Quant à Madame, nous notions aussi sa capacité à faire échouer les quelques tentatives qui avaient amené un début d'ouverture chez l'un ou l'autre des enfants. Pour le moins, nous l'avons trouvée maladroite, au plus nous aurions pu penser qu'elle cherchait à échouer et à nous faire échouer avec elle.

Je passe sur les procédures et sur les tentatives du JAF qui ne coïncidaient pas toujours avec nos possibilités ou nos préconisations ; préconisations car, ce qui est exceptionnel chez nous, voire unique, nous avons écrit 2 fois au JAF pour lui demander de marquer un arrêt des visites avant de revoir la famille et avons aussi fait des propositions d'aménagement.

Tout ceci pour vous préciser le contexte....

C'est donc après environ 1 an de ces difficultés partagées que nous avons récemment reçu une longue lettre de la mère, copie d'un courrier adressé au JAF et photocopié pour les nombreux services et professionnels intervenant auprès de la famille ; elle nous y annonce sa décision de ne plus honorer ses visites au PR tant que sa sécurité ne serait pas davantage assurée. C'est une lettre intéressante en ce qu'elle présente l'histoire, selon Madame, histoire de leur séparation depuis le début et de la relation aux enfants à partir de cette époque. Cette tentative d'historisation nous a positivement étonnés de la part d'une personne qui ne nous avait pas montré sur place sa capacité à tirer des enseignements des événements passés.

Cette lettre se termine ainsi :

Mon prochain droit de visite au Point Rencontre doit avoir lieu le samedi 1^{er} septembre 2007. Après avoir relaté brièvement ma situation, si aucune mesure me permettant d'arriver, de voir mes enfants dans des conditions normales et repartir sans aucune dégradation ni crainte me concernant n'est prise avant cette date, je ne me rendrai pas au point rencontre le 1^{er} septembre, ni aux autres visites, malgré tout l'amour que j'ai pour mes enfants. J'ai trop peur et aujourd'hui il me reste une seule chose et j'y tiens comme tout être humain, c'est à ma vie.

Très cordialement...

Sans engager les impressions de mes collègues, je voudrais vous dire en quoi cette lettre m'a frappé et vous confier mes impressions personnelles qui, d'ailleurs, méritent sans doute d'être questionnées.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS

Même si j'en comprenais bien les raisons, j'ai mesuré là que je ne vivais pas de la même manière les propos d'une mère et ceux d'un père qui aurait pris la même décision.

En effet, quand un père nous dit, et c'est assez fréquent, qu'il ne souhaite pas venir au PR car la mesure prise par le juge lui paraît humiliante et peut porter atteinte à sa dignité de père aux yeux de ses enfants, il m'est assez facile de comprendre et d'accepter cela (tout en le travaillant bien sûr), même si ça doit se solder par une absence de rencontre avec un enfant pour plusieurs mois supplémentaires et même en pensant que l'enfant pourra vivre cela comme un abandon. Pourquoi ai-je du mal à accepter la décision à peu près identique d'une mère ? Est-ce que cela met en cause le caractère évident, fiable, inconditionnel et sans limite de l'amour maternel qui passerait par le maintien d'une relation quel qu'en soit le prix ? Le père serait il moins sûr, moins indéfectible que la mère ? Ai-je du mal à accepter qu'elle tienne plus à sa vie, comme elle le formule, qu'à voir ses enfants....alors que bien des parents diront qu'ils tiennent plus à leurs enfants qu'à leur propre vie ou à la prunelle de leurs yeux ? Ces images répandues dans le champ social nous habitent nous aussi intervenants des PR comme elles habitent tout un chacun, et cette différence de traitement et de représentation entre père et mère mérite d'être analysée.

Je reviendrai sur cette inégalité de représentation entre père et mère qui me paraît assez répandue et qui est déjà un peu mise à mal quand ce n'est pas la mère qui assure la résidence principale des enfants, et encore plus bousculée lorsque, dans nos ER, la mère se trouve rejetée. Pour tenter d'éclairer les fondements de cette image de la mère, je vais essayer de m'appuyer sur quelques approches théoriques de la relation mère enfant précoce afin d'en dégager les spécificités.

Quelques éclairages théoriques autour de la spécificité de la genèse du lien mère enfant et de la position maternelle.

Il est incontestable que, sur le plan biologique, l'expérience maternelle est unique et que, malgré tous les désirs actuels d'équité et de partage des tâches, il existe une différence irréductible entre le père et la mère autour de la grossesse, de la naissance et de l'allaitement. Mon propos sera bien sûr d'aller plus loin que les conséquences immédiates de la différence anatomique entre les sexes. C'est-à-dire que, partant du rôle majeur et incontournable que jouent ces différences au plus près de la naissance, et bien que les écarts aillent en s'amenuisant au fur et à mesure que l'enfant grandit (ceci selon une multitude de variantes culturelles qu'il ne faut pas tout à fait oublier), il s'agira de regarder les modes relationnels bien différenciés qui vont perdurer dans le lien mère enfant à partir de cette différence initiale.

Je vais donc essayer de développer quelques unes des étapes fondamentales qui lient le bébé à sa mère. Il serait simple de dire que la première étape c'est la grossesse. Ce serait négliger tout ce qui la précède : la



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS

qualité de la relation des futurs parents, leur besoin de se projeter dans l'avenir à travers un enfant...etc... S'il faut fixer un début, de façon un peu arbitraire, on pourrait le situer dans les fantasmes de la petite fille qui se voit déjà mère comme Maman et mère d'un bébé qu'elle pourrait avoir avec Papa. Notons à ce propos que les désirs oedipiens du petit garçon ne donnent pas la même place au bébé ; il s'agit d'abord pour lui de la possession exclusive de sa maman. Je ne développe pas ce petit clin d'œil dans le passé ; il s'agissait juste de rappeler qu'avant l'histoire il y'a toujours une autre histoire et ainsi de suite.

Et on sait bien que la qualité de la relation d'une mère à son enfant va être marquée par la qualité des soins qu'elle aura reçus de sa mère.

Avec Freud, la porte a été ouverte sur ces histoires qui se succèdent et sur ces portes qui s'ouvrent sur d'autres portes. Mais, à l'exception de 2 ou 3 textes (le petit Hans, le jeu de la bobine...), il n'y a pas dans l'œuvre de Freud d'observation directe de l'enfance. C'est à travers sa mémoire analysée, ses rêves et surtout à travers la parole des analysants qu'il crée une théorie de l'enfance.

Ce n'est qu'après lui et particulièrement avec Mélanie Klein et certains de ses successeurs, que l'observation, l'écoute directe des enfants vont se développer, confirmant d'ailleurs pour l'essentiel les intuitions géniales de Freud, mais allant plus loin, plus tôt, dans la découverte de la psyché infantile.

Aujourd'hui je choisirai, compte tenu de notre sujet, de ne regarder que ce qui peut nous éclairer à propos de la relation spécifique de la mère à son enfant en commençant par l'œuvre de Winnicott. (Je reprendrai des notions que, probablement, la plupart d'entre vous connaissent, je m'en excuse par avance).

Winnicott, de par sa formation initiale de pédiatre, est le premier psychanalyste qui a essayé de lier l'étude du nouveau né et celle de sa mère, dès les premiers moments de la vie.

Il a tenté de caractériser la disposition particulière de la mère autour de la naissance à travers l'expression « **préoccupation maternelle primaire** ». Il consacre par ces termes un état particulier de régression de la mère qui la rend exceptionnellement apte, juste après la naissance, à ressentir les affects et les besoins de son bébé, à s'identifier à lui. Il peut qualifier cet état de « maladie normale » ou de « folie maternelle normale » pour bien en souligner le caractère particulier mais sain.

Cet état se développe pendant la grossesse pour arriver à sa sensibilité optimale au moment de la naissance, il dure quelques semaines et se dissipe peu à peu durant les premiers mois de la vie du bébé. Dans la plupart des cas, la mère l'oublie, en refoule le souvenir et ne pourra plus en parler plus tard.

Cet état de dévouement extrême mais normal à son bébé ne peut être atteint que par des femmes équilibrées par ailleurs et sereines dans leur identification féminine.



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

Mais cet état n'est pas systématique, nombreuses sont celles qui ne parviennent pas à ce degré d'abandon car elles sont absorbées par d'autres centres d'intérêt, le travail par exemple. Celles qui ne connaissent pas cet état doivent faire un effort particulier pour s'adapter aux besoins de leur bébé ; parfois, cela ne se fait pas sans distorsion.

La qualité de réponse particulière de la mère, si bien adaptée à son enfant développe chez le bébé son sentiment d'existence, car il ne connaît que très peu la sensation de manque, tellement la réponse à ses besoins est rapide et adaptée. Il faut préciser que nous sommes là dans une période très primitive où le bébé ne ferait rien de bon d'une frustration, au contraire, où le « sentiment continu d'exister », comme le formule Winnicott, ne va pas de soi, car le bébé est en danger d'annihilation.

En effet, les carences maternelles, si elles sont trop importantes, retentissent comme des menaces contre l'existence du Moi du bébé (le Self) ; mais ces carences ne sont en aucun cas attribuées à la mère, car c'est une époque où de la vie du nouveau né où il n'y a pas de différenciation entre moi et non-moi. Il n'est pas encore question d'une frustration qui viendrait d'un autre. L'enfant à cette époque est un tout psyché soma et l'environnement n'est pas différencié, l'environnement fait partie de lui et la réponse à ses besoins est une création hallucinée par lui. Ce n'est que peu à peu, et grâce à des frustrations très progressives, qu'il fera la différence entre moi et non-moi et s'ouvrira à la relation d'objet. Et le premier objet, au sens psychanalytique, ce sera vraisemblablement sa mère.

A ce propos, permettez moi une digression vers une phrase de Freud « l'objet naît dans la haine ». Cette proposition qui concerne soit l'objet partiel, le sein, soit l'objet dans sa globalité, la mère, est loin d'être une évidence :

Faut il entendre que cette mère qui est toute disponibilité pour son enfant ne sera enfin reconnue comme extérieure à lui que parce qu'elle vient à manquer, que la carence, et avec elle un embryon de haine, va lui permettre de reconnaître l'autre comme non-moi ? Ce serait la version soft, la plus accessible.

Il y'aurait une autre version qui est confirmée aussi bien par Freud que par Winnicott, et cette version peut paraître paradoxale. L'objet, selon cette hypothèse, ne pourrait être reconnu comme objet externe que s'il est détruit (dans le fantasme évidemment) et survit à cette destructivité. En d'autres termes, et toujours au niveau du fantasme, pour que l'objet soit reconnu comme tel, il faut que l'enfant le soumette à son emprise. Pour se représenter cela, il suffit de regarder le traitement que subissent les doudous et autres objets transitionnels.

L'accession à la santé psychique suppose que l'enfant puisse vivre cette alternance détruit / créé ou détruit / retrouvé. Il accèdera peu à peu à la différence entre fantasme et réalité et s'ouvrira à la symbolisation. S'il ne peut vivre cela de façon répétitive, si, par exemple, l'objet venait à ne pas survivre à ses attaques (ou à d'autres agressions), l'enfant se trouverait exposé à un



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

danger d'effondrement ou bien pourrait développer un sentiment de culpabilité précoce (se ressentir mauvais) ou bien encore se créer une néo réalité.

Si je fais cette digression, ce n'est pas pour le plaisir de compliquer cet exposé d'une surcharge théorique, c'est surtout pour vous faire entendre l'ambivalence à sa racine, la double valence de cette relation à l'objet : la mère, premier objet d'amour est aussi le premier objet de haine. Et, heureusement, le potentiel de destruction du bébé est assez limité pour que la mère y survive. Mais n'est ce pas cette même haine que nous voyons de nouveau surgir parfois dans nos ER quand le conflit parental fait disparaître le potentiel de contenance des parents et laisse la place à cette destructivité retrouvée et parfois même encouragée ?

Pour revenir à Winnicott, il a dit un jour (les traductions varient) « cette chose qu'on appelle le bébé n'existe pas ». Il s'en est expliqué en précisant que chaque fois qu'il y a un bébé on trouve des soins maternels et que sans soin maternel il n'y aurait pas de bébé.

Pour éclairer notre sujet basé sur l'accueil des mères visiteuses en ER et sur la spécificité du parcours maternel, il convient d'éclaircir un point : les soins maternels relèvent ils exclusivement de la mère réelle ou quelqu'un peut il la remplacer ? On sait bien qu'il y'a des enfants séparés dès leur naissance de leur mère, puis adoptés et bien d'autres élevés par des professionnels qui survivent très bien ; alors, pourquoi édifier ces théories centrées sur la mère ?

La réponse est double et peut être même conviendrait il de faire un tableau à double entrée en fonction de l'âge de l'enfant et de qui s'en occupe. A propos de la préoccupation maternelle primaire (PMP), convenons d'abord que cet état si particulier correspond à une période très précoce où la dépendance du bébé est **absolue**, c'est-à-dire qu'il n'a même pas conscience de sa dépendance. Cette PMP fait suite à la grossesse et, s'il arrive en cas de décès ou d'abandon de la mère que d'autres personnes viennent à suppléer (proches ou professionnels) ils ne pourront pas vivre cet état si particulier de la PMP mais, on peut l'espérer, ils feront au mieux. L'enfant pourra alors être exposé à des risques graves mais qui pourront peut être passer inaperçus.

Permettez moi de vous raconter une histoire à laquelle j'ai été récemment confronté (Il s'agit d'une petite fille qui devait être remise en adoption. La mère étant revenue sur son projet dès la naissance, cette enfant a été placée pour 24 heures dans un service néo natal, la mère pouvant lui faire des visites, pour laisser à celle ci le temps de confirmer sa décision. Or, il a été constaté que cette petite fille présentait un syndrome de sevrage à un niveau assez élevé. La mère était fumeuse mais niait toute autre prise de toxique et, bien sûr, n'était pas crue. La petite fille allait probablement recevoir des dérivés morphiniques pour soulager son état de manque. Mais, ramenée près de sa mère, les signes du syndrome sont descendus très vite à un niveau très bas. Cette enfant, à travers des désordres nerveux et psychosomatiques, manifestait



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS

donc son manque de mère et non de produits.). Cet exemple illustre bien l'état de détresse qu'un bébé atteint très rapidement dans une telle situation. Et pourtant, nous ne sommes pas dans un orphelinat en Roumanie et ce bébé se serait sûrement refait une santé apparente grâce aux bons soins des professionnels et n'aurait pas développé un tableau d'hospitalisme, mais ce trouble important serait-il pour autant passé aux oubliettes ? Pour nous peut être, pour l'ensemble psyché soma de ce futur sujet bébé, sûrement pas.

Cette problématique a été abordée à propos des enfants adoptés tôt et certains se sont penchés sur cette souffrance primitive de l'enfant arraché à sa mère. Je formulerai là une hypothèse à vérifier : l'enfant ne pourra pas symboliser, remémorer un épisode aussi précoce, mais ce trauma reste inscrit dans son être et pourra se manifester soit au niveau de troubles de la sphère corporelle, psychosomatiques, soit au niveau du comportement, de l'agir.

En revanche, si la séparation était arrivée plus tard, durant une période de dépendance relative, c'est à dire une période où la dépendance physique peut être totale mais durant laquelle l'enfant a différencié l'objet externe, l'enfant pourrait souffrir en apparence beaucoup plus de cette séparation mais aurait les moyens de la symboliser. Un substitut de la mère pourrait à ce moment là la remplacer sans que le danger soit gravissime. Au pire, en cas de deuil, le bébé deviendra dans quelques mois capable de vivre ce deuil. Il sera peut être dépressif, souffrira précocement, aura peut être besoin de soins, mais ne sera pas anéanti.

Je voulais donc insister, à travers cet exemple, sur l'intérêt, la nécessité de cette continuité précoce de la présence maternelle. Quand cette continuité est assurée, si la mère, après la naissance vit ce moment particulier d'adéquation à son bébé, les tiers, le père en particulier, pourront lui apporter un entourage qui lui permettra d'être toute à son bébé mais ils seront, pour un temps assez court, au deuxième plan, tout en faisant partie de l'environnement du nouveau né.

Voilà synthétisée, de façon un peu outrancière, cette tentative de caractériser une spécificité de la position maternelle et du lien mère enfant.

Nous aurions pu suivre d'autres pistes, par exemple le chemin ouvert par Bion, un disciple de Mélanie Klein qui a utilisé le terme fonction alpha, ouvrant l'être à la capacité de penser, et qui se caractérise par une réaction apaisante et contenante de la mère face aux angoisses et à la désorganisation pulsionnelle du nourrisson. Ce terme est mis en parallèle avec la disposition optimale du thérapeute qui aura aussi la capacité, par son écoute et sa présence, de transformer un matériel brut en pensée élaborable.

Nous aurions aussi pu insister sur la nécessité d'une séduction maternelle qui insuffle à son enfant le désir de vivre.

Nous aurions aussi pu parler des théories de l'attachement, greffées sur les théories éthologiques de l'empreinte, qui ne sont pas psychanalytiques mais



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

qui expriment clairement le caractère primordial des premiers liens et qui montrent que le premier besoin de l'enfant, ce n'est pas l'alimentation, mais c'est de trouver auprès de lui la chaleur d'un humain (ou à défaut d'un animal), théorie qui observe bien (malgré quelques applications contestables) que le sentiment de sécurité de l'humain ne peut venir que des soins réguliers et de l'attachement trouvé auprès de la première personne, si possible la mère.

De toutes ces recherches et d'autres encore, nous aurions conclu que la mère, dès la naissance et dans la continuité de la grossesse, était de toute évidence la mieux placée pour accompagner le développement de son enfant, la mieux placée aussi pour être le support des investissements affectifs et pulsionnels du petit humain. Mais nous sommes aussi et surtout amenés à admettre que, sans aucun doute, ces expériences passées laissent des traces vives dans le psychisme de la maman et de l'enfant même après bien des années, et donc que, quels que soient la qualité et l'amour du père, il y'a là quelque chose qui lui échappe, qui lui est étranger même si, plus tard, il peut être amené à devenir le principal éducateur, le parent gardien de ses enfants.

Si ces développements paraissent enfoncer des portes ouvertes, ils n'en sont pas moins des bases utiles pour essayer d'appréhender que la souffrance d'une femme privée de ses enfants, de même que sa douleur dans la séparation, présente sans doute une autre tonalité que chez l'homme.

Sans passer sous silence que l'amour qui se construit à partir de cette disponibilité extrême de la mère ne va pas sans ambivalence et sans haine, l'un et l'autre étant étroitement mêlés dans les fantasmes de l'enfant. Et encore, je ne vous ai pas infligé la suite de l'histoire, l'Œdipe de la petite fille et la relation toute infiltrée de rivalité, de revanche, d'amertume et de haine souvent réciproque qui lie mère et fille.

C'est là que parler d'**Idéalisation** prend tout son sens, car nous voulons sortir de notre esprit qu'il puisse y avoir autre chose que de l'amour dans nos relations, surtout les plus précoces, à nos chères mamans !

Je vois l'idéalisation comme un processus d'ordre imaginaire dont l'une des fonctions est de transcender, d'ennoblir, à nos yeux comme aux yeux des autres, les pulsions qui nous lient à l'objet.

Prenons l'exemple de la relation amoureuse : on idéalise l'objet d'amour, ne dit-on pas que l'amour est aveugle ? L'état amoureux, lorsqu'il est extrême, passe sous silence tout ce qui pourrait contribuer à ne pas l'entretenir. De même, l'état amoureux permet de cacher, de se cacher, tout ce qui, dans les fantasmes sexuels, est d'un registre mortifère. Je m'explique : il y a, dans tout fantasme sexuel, une réduction de l'autre au rang d'objet, d'objet soumis à mon désir, et l'idéalisation de cet autre rend supportable, pour une personnalité ordinaire, cet effet du fantasme, sinon elle se sent coupable. Seul le pervers trouve son compte dans cette réduction de l'autre à l'état d'objet et n'a pas besoin de s'en déculpabiliser ou de le sublimer.



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

De même, il y a dans la représentation idéalisée de la mère et de la maternité une volonté de ne pas voir, ne pas savoir, ce qui peut être trouble et ce qui relève de la haine. Je ne développerai pas ces prototypes variés de la représentation maternelle, des mères objets de passion mais aussi et conjointement d'effroi : mères aimées, Génitrix adorées parfois dans une absolue dépendance jusqu'à un âge avancé, mais aussi abusives, dévorantes, castratrices, figures du mythe et de la tragédie, toutes ces mères, à partir du lien de dépendance initial, sont autant de support à des projections de toute puissance que d'images de l'amour de la bonne mère, ou de la « mère suffisamment bonne » de Winnicott

Je pense à un garçon de 8 ans qui doit vivre cruellement cette ambivalence. **Antoine** vient au PR pour voir sa mère, mais il ne s'en approche pas ; plus précisément, il vient voir sa maman de loin. Antoine est le second d'une fratrie de 3. Il a actuellement 8 ans, il en avait 6 quand ses parents se sont séparés.

Madame Vert nous a expliqué qu'elle souffrait beaucoup de l'emprise, de la jalousie, du contrôle permanent de son mari et c'est elle qui est partie dans un élan de libération.

Les parents ont mis en place une garde alternée qui s'est passée plutôt bien dans un premier temps. Puis la mère est allée vivre avec son nouvel ami dont elle a assez vite été enceinte. C'est à ce moment là que tout a basculé, le père faisant alors des difficultés pour lui confier les enfants. L'aîné, Kewin, a désiré continuer sur le mode de la garde alternée, les 2 plus jeunes, dont Antoine, sont restés avec le père.

Nous les recevons au PR après un an sans visite. Dès la première visite, Antoine, qui devient du coup l'aîné des résistants (ou de partisans du père), s'oppose à sa mère tout en pleurant, reprenant tous les griefs du père. Madame est très émue mais ne tombe pas dans des attitudes de justification. Marine, la petite sœur, est dans son ombre, mais elle acceptera assez facilement d'aller vers sa mère.

Les visites suivantes se dérouleront dans la logique de cette première rencontre : Antoine se tient à distance, ne s'approche pas de sa mère tout en la regardant de temps en temps, alors que sa petite sœur passe tout son temps avec sa mère. Antoine se montre constant et tout à fait patient dans cette position (les visites durent 3 heures avec autorisation de sortie). Sa position arrêtée empêche sa mère et sa sœur de partir et il reçoit souvent la visite questionnante de l'un d'entre nous.

Nous percevons chez Antoine une attitude un peu paradoxale : il n'a pas l'allure butée et agressive des enfants qui se tiennent d'habitude dans ce rôle. C'est un garçon gentil qui accepte bien qu'on lui parle, répond posément. C'est ainsi qu'il nous fait savoir qu'il regrette de rater son entraînement de foot à cause de ces visites, mais sans attitude revendicative. Il explique aussi qu'il ne



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

veut plus voir sa mère depuis qu'elle est avec un autre que son père. Et il regarde sa mère de loin, sans haine apparente.

Devant cette position oedipienne contrariée, il me vient un mot que je lui dis : « il y'a beaucoup de garçons qui sont les chevaliers de leur Maman, mais toi tu choisis d'être le chevalier de ton Papa ». Cette image lui plaît, le fait sourire et il la reprendra.

Dans un premier temps, je sens, comme d'autres intervenants d'ailleurs, qu'il n'est pas bloqué, qu'il en faudrait peu pour qu'il bouge, peut être serait il bienvenu que Madame fasse un pas vers son fils, rien que pour lui. Je parle alors à Madame des entraînements de foot ; si elle acceptait de changer l'heure de la visite, en accord avec le père bien sûr, en venant le matin, il pourrait aller au foot... J'en parle au père qui ne fait pas opposition, puis, parti sur cette bonne voie, je dis à Antoine qui est présent : « mais que je suis bête, c'est ta maman qui pourrait t'accompagner au foot » et là devant son père, il dit un oui franc et massif qui nous étonne bien (le père aussi doit être étonné car la fois suivante, après que Madame l'ait appelé pour organiser le changement d'heure, il fait des complications et ça n'a jamais pu se faire). Je parlerai aussi à Madame de la possibilité d'aller supporter son fils sur le terrain en dehors des samedis de visite.

Je ne sais pas si la mère a pu le faire. Voici quelques jours qu'ils sont passés en audience et nous ne connaissons pas le résultat.

Ce rapide exposé d'une situation pas encore trop bloquée et pas trop manichéenne nous met devant un enfant qui règle à sa manière un problème typiquement oedipien. Sa mère est partie alors qu'il y était très attaché. Bien que les parents aient mis en place assez vite une solution de garde alternée, il a déjà vécu comme un abandon le départ de sa mère. Ceci s'est redoublé par la mise en couple de sa mère avec un autre homme, un rival gagnant, et, pire encore une nouvelle grossesse.

Donc, Antoine se rapproche de son père, il peut doublement s'identifier à lui, ils sont dans la même situation.... Mais il n'en faudrait pourtant pas beaucoup pour qu'il retrouve sa Maman.

Les 2 familles dont je vous ai parlé présentent bien des **caractéristiques communes** et je peux vous assurer que je ne les ai pas choisies pour cela (du moins consciemment car il n'y a pas de hasard dans un choix), mais parce que, dans l'actualité, ce sont les premières mères visiteuses qui me sont venues à l'esprit.

Elles ont toutes 2 en commun d'être passées par l'étape de la garde alternée et surtout d'être toutes 2 parties du domicile conjugal sans leurs enfants pour se sauver d'une vie de couple qui devenait insupportable. Avant que la garde alternée ne se répande, et compte tenu du fait qu'elles ne présentent pas, ni l'une ni l'autre, une pathologie particulière (avec, pour la première du moins, la particularité que c'est le mari qui nous a paru présenter



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

une personnalité et un comportement très problématique), elles auraient probablement obtenu la résidence principale de leurs enfants et ce sont les pères qui auraient eu un droit de visite.

Mais le fait qu'elles soient parties du foyer sans les enfants change le contexte à une époque où la demande de résidence des pères est prise en compte. Nous constatons souvent en effet que les conditions de la séparation sont déterminantes pour la suite et que celui qui part sans les enfants, qu'il soit père ou mère, se trouve ensuite dans une position difficile, même s'il est victime de mauvais traitements et part pour se sauver au sens propre du terme.

D'abord, les JAF rechignent à modifier la situation existante, si les enfants ne sont pas en péril, car ils craignent de provoquer un nouveau déséquilibre alors que toute la famille est déjà bousculée. Mais surtout, ces mères qui partent pour se sauver sont tout de suite stigmatisées comme ayant abandonné leurs enfants et si les enfants ne sont pas les premiers à la dénoncer, le père, dans bien des cas, saura les éclairer sur ce point : quelle mère indigne qui vous a abandonnés, heureusement que je suis là pour vous ! Ne doutons pas que dans la famille Bleu le père n'aura pas hésité un instant à tenir ce genre de propos, et bien d'autres....

On peut penser que les mères paient plus cher que les pères cette équation départ du domicile = perte de la garde, non parce qu'ils ne sont pas égaux sur ce point, mais parce que ces mères héritent d'un opprobre généralisé sur le choix de penser à elles en laissant les enfants (toujours les représentations....)

Peut être les enfants réagissent ils d'eux même à ce sentiment d'abandon, sans que le père n'induisse quoi que ce soit. On constate dans la famille Vert que l'aîné des enfants ne fait aucune difficulté pour poursuivre la garde alternée et que c'est le second, Antoine, qui, en pleine période oedipienne au départ de sa mère, est pris entre 2 feux pulsionnels et ne peut faire le pas vers elle, malgré tout l'amour, peut être trop fort pour être contrôlé, que nous avons ressenti chez lui.

Un autre élément va être déterminant et nous l'avons bien perçu chez tous ces enfants : que le parent gardien soit père ou mère, s'il est abandonné, quitté par l'autre, c'est lui qui, au moment du départ, se trouve en position de fragilité. Et tous les enfants du monde, qu'ils soient forts ou fragiles, veulent toujours aider, parfois même soigner leurs parents ; alors, ils deviennent comme je l'ai formulé à Antoine, les protecteurs, « les chevaliers » de leur parent le plus fragilisé. Il est plus courant que le petit garçon se fasse chevalier de Maman, mais quand la situation est inversée, c'est la cause du père qu'il va falloir défendre. Et cela pourrait aller jusqu'au bannissement de l'autre.

Le bannissement, cette forme désuète de l'exil imposé, de la proscription, de l'exclusion teintée de honte, nous est apparu comme correspondant bien au désir explicite d'un des parents vis-à-vis de l'autre,



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

rejoint souvent par ses enfants qui se trouvent en position d'agir cette exclusion. Il faudrait que ce parent n'existe plus, disparaisse de la vue, sans lui tous les problèmes seraient résolus. Il s'agit d'effacer l'autre de sa vie autant que de sa vue, peut être même d'oublier qu'il a existé, d'oublier ce qu'il fut, ce qu'il a fait et qui n'est pas rien quand on a été un père ou une mère, un amour ou un conjoint. Cela arrive entre des ex-amants, mais quand il y'a un enfant, ça change tout...

Je ne sais de quel mécanisme de défense se rapproche le plus ce processus : refoulement, déni, dénégation, forclusion ? C'est selon...

Pour celui qui est banni, la douleur est immense. Mais cette condamnation n'est pas mortelle et il reste l'espoir. Pour l'enfant qui bannit dans un tel contexte familial, au-delà de l'inconfort de sa position actuelle, le boomerang de la culpabilité peut être terrible.

Car bannir peut être une expression de haine, mais ça peut être aussi, comme dans le cas d'Antoine, la mauvaise réponse à un conflit interne, un amour trop compliqué à faire coexister avec d'autres sentiments, des sentiments de rivalité par exemple ou des engagements de loyauté.

L'effacement, le bannissement peuvent apparaître comme de solutions de tout ou rien en réponse à une haine brute, mais il sera plus judicieux de chercher le conflit psychique dynamique qui se cache derrière. En gardant à l'esprit que, même si ce châtiment se justifie d'une faute, une trahison, un abandon... ce ne sera jamais une bonne solution.

Comme l'idéalisation, le bannissement est une solution de tout ou rien et, souvent les 2 sont associées : idéalisation de l'un, bannissement de l'autre ou idéalisation puis bannissement du même, ce sont des solutions auxquelles aspirent tous ceux qui ne parviennent pas à gérer l'ambivalence, la contradiction des sentiments. Or, ne pas savoir faire avec l'ambivalence est bien une des caractéristiques des parents du PR. Ils sont rigidifiés, arc-boutés sur leurs positions de défense qui deviennent des positions d'attaque.

Là où l'union des parents jouait un rôle contenant dans les contradictions internes des enfants, donc dans leurs ambivalences, la séparation, surtout quand elle laisse s'exprimer la disqualification ou le désir de suppression de l'autre, la séparation laisse la place à l'expression des sentiments les plus bruts, les moins civilisés. On peut ainsi supprimer l'autre, le rejeter, pas seulement en fantasme, mais en acte. Le parent qui incarnait la Loi, devient, lorsqu'il est envahi par ces instincts primaires, celui qui autorise l'irrespect, la transgression et même la barbarie ; nous en sommes parfois témoins et pouvons nous demander ce qu'il en restera chez l'enfant après la crise.

Pouvoir, aux yeux de l'enfant, rencontrer chacun des parents et les respecter, c'est déjà s'opposer à ces instincts primaires. Notre fonction au PR est aussi de permettre un travail sur la conciliation des contraires et le bannissement est bien la marque d'un échec de ce processus qu'il va falloir relancer.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS

La seule existence d'une ordonnance de droit de visite, ainsi que notre accueil, manifeste bien que nous ne tombons pas dans cet écueil, mais ce ne sera pas suffisant pour sortir l'enfant de ce gouffre. C'est cependant en réagissant de façon décalée et surtout non stigmatisante, que nous tendons à l'enfant une échelle pour en sortir.

Nous avons cependant des raisons de nous inquiéter quand certaines décisions du Juge ont un caractère figé, non évolutif et enfermant et viennent produire, aux yeux des parents concernés et même de leurs enfants un peu grands, un effet de stigmatisation. Pour cela, nous devons veiller sans cesse à ce que nos lieux ne deviennent pas enfermant. Mais c'est là un autre combat....

En guise de conclusion, il est temps maintenant de reprendre et relier quelques points de ce parcours.

Nous constatons une évolution lente mais sensible vers une répartition de la garde des enfants plus équitable entre père et mère. Beaucoup s'en félicitent mais faut-il s'en réjouir si cela ne prend pas en compte quelques spécificités du développement de l'enfant et de son attachement si particulier à sa mère que je ne vais pas reprendre ici ?

Un risque de notre époque est d'arriver, par souci d'équité à quelque chose qui évoque le jugement de Salomon : partager équitablement un enfant en 2. Dans le développement de l'enfant, les 2 parents ont leur place, mais ne pourrait-on pas penser l'équité en se disant qu'il y'a des moments où il aura plus besoin de son père, d'autres où il aura davantage besoin de sa mère...etc... ?

Dès le début père et mère ne sont pas à égalité par rapport à l'enfant, à la mère tout à fait certaine, certissima, des Romains répond le père incertain, pater incertus .

Enfin, tant qu'à parler d'équité entre les parents, il nous faut regarder aussi leur souffrance. Les souffrances sont éminemment subjectives et ne se pèsent pas, ne se comparent pas. Du moins n'avons-nous pas d'instruments de mesure. A des titres divers, pères et mères peuvent souffrir de l'absence d'un enfant et leurs souffrances seront intimement associées à leur lien à cet enfant. Puisque nous parlons aujourd'hui des mères, nous avons pu constater au fil de notre propos que le don de la femme, ce don de création d'une nouvelle vie à laquelle l'homme participe pour un iota, ce don tout à fait inouï pour l'homme, a pu générer chez lui bien des angoisses et des envies. La mythologie est riche de ces figures inquiétantes qui servent de support aux représentations misogynes les plus courantes de même qu'à l'idéalisation ; et on doit s'interroger quand on voit l'homme chercher à faire la même chose que sa femme.

J'ai essayé dans cet exposé de m'appuyer sur la clinique de la maternité en soulignant ce qu'il pouvait y avoir d'unique dans cette expérience et sans oublier les revers de la médaille, la haine directement issue de la dépendance.

Mais nous n'abordons jamais ce continent sans être aux prises avec des fantasmas complexes, et il n'est pas anodin de dire, même sous le couvert de la



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ESPACES RENCONTRE
POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS**

Psychanalyse, qu'être mère est bien plus inscrit dans le destin de la femme qu'être père ne l'est dans celui de l'homme.

Pour parler de souffrance donc, et revenir à nos mères visiteuses, je voudrais soutenir, à propos de cette souffrance liée à la séparation de l'enfant, qu'elle atteint chez la femme une zone plus interne, plus corporéisée, plus viscérale que chez l'homme. Bien sûr l'homme aussi en souffre mais autrement.

Mais peut être la femme est elle plus forte pour y faire face, car la séparation c'est l'affaire de sa vie. Là où l'homme redoute la perte et sait si difficilement faire avec, car elle le renvoie à la castration, elle peut avancer son expérience de femme qui procède par séparations successives, à commencer par la naissance. Séparation et non rupture pour cette même raison.

Nous sommes là devant un dernier paradoxe : peut être la souffrance est elle plus profonde, mais, pour cette raison même, la femme, et la mère en elle, est davantage capable de soutenir un lien, même quand elle est rejetée.